

## August Wilhelm von Schlegel an Guillaume Favre Coppet, [10. Mai 1815]

<i>Empfangsort</i>	Genf
<i>Anmerkung</i>	Da der Brief im Druck nur teilweise wiedergegeben ist, wurde er neu transkribiert. - Datum sowie Absende- und Empfangsort erschlossen. - Datierung: Nach Favres Brief vom 9. Mai und vor seinem vom 11. Mai 1815.
<i>Handschriften-Datengeber</i>	Genf, Bibliothèque de Genève
<i>Signatur</i>	Ms. suppl. 968, f. 28r-31v
<i>Blatt-/Seitenzahl</i>	4 S., hs. m. U.
<i>Bibliographische Angabe</i>	Adert, Jules: Mélanges d'histoire littéraire par Guillaume Favre. Avec des lettres inédites d'Auguste-Guillaume Schlegel et d'Angelo Mai. Bd. 1. Genf 1856, S. LXXIX-LXXXII.
<i>Editionsstatus</i>	Neu transkribiert und ausgezeichnet; zweimal kollationiert
<i>Editorische Bearbeitung</i>	Golyschkin, Ruth · Varwig, Olivia
<i>Zitierempfehlung</i>	August Wilhelm Schlegel: Digitale Edition der Korrespondenz [Version-10-20]; <a href="https://august-wilhelm-schlegel.de/version-10-20/briefid/3290">https://august-wilhelm-schlegel.de/version-10-20/briefid/3290</a> .

[1] Mille gracias de l'envoi du glossaire, Monsieur, et bien davantage encore de votre lettre intéressante qui touche à une infinité de points de mes recherches.

J'entre d'abord en matière. Je pense que malgré l'existence antérieure des Runes, l'invention des lettres d'Ulphilas peut s'expliquer par une idée superstitieuse - comme les Runes passaient pour avoir servi à la sorcellerie et à tous les usages diaboliques, on aurait cru profaner l'évangile, en les employant. D'ailleurs l'alphabet runique était incomplet, on n'avait point encore écrit de longs livres, puisque les poesies étaient recitées de memoire: il fallait donc des distinctions grammaticales plus fines.

Les savans Suédois prétendent que quelques caractères d'Ulphilas sont imités des Runes - on ne pourrait juger de cela avec certitude que d'après un facsimile du manuscrit, qu'on n'a donné nullepart que je sache. Je ne me pardonnerai jamais d'avoir été trop indolent pour inspecter le *Cod. argenteus*, quand je n'étais qu'à une journée d'Upsala.

[2] L'histoire de ce manuscrit serait aussi curieuse à savoir. Les Suédois n'en parlent pas, je crois parce qu'il a été transporté en Suède un peu *per fas et nefas*. Qu'est-ce que le Coenobium Werthinense, où il était autrefois? Est-ce *Donauwerth*? (c'est Werden en Westphalie)

Dans Ulphilas *Runa* signifie *mysterium*, *consilium*, comme encore aujourd'hui en allemand *raunen* est parler à voix basse. Il employe des termes gothiques pour l'art de l'écriture: *meljan*, *scribere*, *meli*, ~~xxxx~~ *scripturae*, *ufarmelcins*, *superscriptio*. Les Anglo-Saxons ont eu aussi un terme indigène pour écrire: *write*, encore usité dans l'Anglais. En Allemand le mot *schreiben*, est formé de *scribere*, mais le nom des lettres *Buchstaben*, ramène aux runes: *Stab*, bâton ou ligne droite, *Buche* hêtre.

Dans les glosses de Keron à la règle de St. Benoît, écrites à St. Gall dans le 8ème siècle, l'on trouve *runstaba*, pour *eulogiae*. (Schilter. Thesaur. R. S. Bened. c. LIV.) En Anglosaxon: *staef-craft*, la grammaire, l'art des lettres.

Je trouve quelques traces de l'usage des Runes dans Tacite. Germ. c. 10. il parle de sortileges faits par les prêtres, auxquels on employait „*surculos notis quibusdam discretos*“ - ensuite: „*secundum [3] notam ante impressam interpretatur.*“ Ces marques étaient donc des incisions. - Le nom de la prophétesse *Aurinia* - d'autres ont déjà pensé qu'il fallait lire *Aliruna*. Enfin: „*literarum secreta ignorant.*“ J'explique ce passage qui a donné lieu à tant de disputes tout autrement que les commentateurs à moi connus: les hommes et les femmes (du peuple) ignorent l'usage des lettres, qui chez eux sont traitées comme un mystère, c. a. d. par les prêtres.

Comme vous je ne doute nullement que l'ancienne rédaction de la loi salique n'ait été traduite d'après un manuscrit runique. Comment veut-on qu'une loi dont le but principal était de fixer le taux des amendes, ait pu se conserver dans la memoire? Mais le diable peut se tirer de ce baragouin, écrit d'abord par un Franc qui ne savait pas le Latin, copié ensuite par des Gaulois qui ne savaient pas la langue des Francs.

Il y a un terrible chapitre dans cette loi, sur l'attouchement indiscret des femmes: tant pour la main, tant pour le bras au dessous du coude - au dessus du coude, cela monte déjà fort haut - et puis - Enfin la loi est heureusement abolie, autrement il y aurait beaucoup de gens ruinés.

Pour revenir aux Runes j'en ai trouvé une trace au fond de la Transylvanie. Voyez *Thrwócz* C. XXIV. Il dit que les Szekles, „*nondum*

[4] Scythicis literis obliti“, se servant „non encausti et papyri ministerio, sed in baculorum excisionis artificio.“ Les Szekles se disent les descendants des Huns restés dans le pays – ils ont été toujours reconnus pour tels par les Rois de Hongrie. Il se pourrait donc que cet art dont parle Thrwóocz , sans doute oublié aujourd’hui, eût été communiqué aux Huns par les Goths, dans le temps que ceux-ci formaient une partie de l’empire des Huns.

Je n’ai pas grande foi en Trithemius ni en Hunnibald – cependant il faut les écouter, puisqu’ils peuvent avoir eu des manuscrits perdus aujourd’hui, et je vous serais obligé, si vous vouliez me les procurer.

J’ai extrait de l’Anonyme de Bela, de Boguphal et de Potocki tout ce qui pouvait être à mon usage. Ce Walgersz de Boguphal est notre Waltharius, princeps Aquitaniae, transplanté en Pologne, sans doute d’après la même tradition allemande qui a servi de base au poème latin que vous connaissez.

Il n’y a aucun doute qu’il ne faille entendre Verone sous le nom de Bern, de cette ville illustrée par nos romanciers héroïques. Nos historiens du 16<sup>ème</sup> siècle nomment encore le passage des Alpes qui conduit à Verone: die Berner Clausen, les Cluses de Berne. Je pense même [5] que le Duc de Zähringen en bâtissant la ville de Berne en Suisse l’a nommée ainsi par allusion à l’autre, ses ancêtres ayant été a Margraves de Verone. M<sup>r</sup> de Müllinen, profond connaisseur de l’histoire de Suisse, m’a paru approuver cette conjecture.

Très-probablement le manuscrit, dont parle Bembo, était Gothique. Un Espagnol, cité par Benzelius, en a vu à Turin. Peut-être trouverait on quelque chose, si l’on pouvait fouiller à son aise dans le Vatican – mais les bibliothécaires y sont jaloux de leurs richesses comme le dragon des Hesperides. Je crois qu’on a beaucoup écrit en langue Gothique, et que les Italiens ont détruit ces manuscrits,  $\wp$  exprès, pour ne pas avoir l’air de descendre des Barbares. Le contrat en langue Gothique, publié par Donius , ainsi isolé, fait tirer de fortes inductions. Syagrius avait si bien appris la langue des Bourguignons qui était celle des Goths, qu’il corrigeait les barbares eux-mêmes quand ils faisaient des fautes de Grammaire. Comment cela se pourrait-il sans la connaissance de livres écrits? S. Chrysostome fit prêcher devant lui un prêtre en langue Gothique – or, s’ils prêchaient, ils écrivaient aussi leurs Homélie – [6] Chez les Vandales, nation Gothique, on célébrait en le culte dans leur langue maternelle. Les mots corrompus dans le texte de St. Augustin doivent être rétablis ainsi: Franja armai, Domine miserere. Et remarquez que c’étaient des Vandales encore Catholiques, car s’ils eussent été Arriens, St. Augustin n’en aurait pas été si édifié.

Vous avez certainement très raison sur Knight – mais en voilà déjà assez et de reste pour vous fatiguer. Ce serait bien pis si je tombais dans le Sanscrit. Toutefois je pense que ces occupations sont plus innocentes que de faire des articles dans le Moniteur pour attraper le monde. Napoléon ne doit pas avoir été très émerveillé en voyant Simonde – car il aime les gens qui ont bonne tournure.

Les communications avec vous me sont toujours infiniment agréables, mais causer vaut encore mieux qu’écrire. Venez donc bientôt nous voir – Mad. de Stael ne va à Geneve que Samedi. Je désirerais bien venir à Geneve pour quelques jours, mais cela ne se peut que lorsque nous aurons plus de monde ici.

Tout à Vous

Schlegel

Pourriez-vous me procurer ce qu’on a publié sur les Goths de la Crimée?

[7] [leer]

[8] [leer]

## **Namen**

Albruna (Seherin)

Anonymus, Belae Regis Notarius

Augustinus, Aurelius

Bembo, Pietro

Benedictus, de Nursia

Benzelius, Erik

Berthold V., Zähringen, Herzog

Bogufał II.

Béla III., Ungarn, König

Chlodwig I., Fränkisches Reich, König

Hesperiden  
Hunibaldus, Francus  
Johannes, Chrysostomus  
Johannes, de Thurocz  
Kero  
Knight, Richard Payne  
Mülinen, Nikolaus Friedrich von  
Napoleon I., Frankreich, Kaiser  
Potocki, Jan  
Schilter, Johann Georg  
Sidonius, Gaius Sollius Apollinaris  
Sismondi, Jean-Charles-Léonard Simonde de  
Staël-Holstein, Anne Louise Germaine de  
Syagrius, Episcopus  
Tacitus, Cornelius  
Trithemius, Johannes  
Ulfilas  
Walther, von Aquitanien

### **Körperschaften**

Biblioteca Apostolica Vaticana

### **Orte**

Bern  
Bourges  
Donauwörth  
Essen-Werden  
Genf  
Kloster Werden  
Sankt Gallen  
Turin  
Uppsala  
Vatikanstadt  
Verona

### **Werke**

Abrogans  
Anonymus: Waltharius  
Benzelius, Erik: Sacrorum Evangeliorum versio gothica ex codice argenteo  
Codex argenteus  
Johannes, de Thurocz: Chronica Hungarorum  
Knight, Richard Payne: Prolegomena ad Homerum sive de carminum Homericorum origine auctore et aetate, itemque de priscae linguae progressu et praecoci maturitate  
Lex Salica  
Schilter, Johann Georg: Thesaurus antiquitatum teutonicarum, ecclesiasticarum, civilium, litterariarum  
Sismondi, Jean-Charles-Léonard Simonde de: Second article sur la Constitution. In: Le Moniteur universel (02.05.1815)  
Tacitus, Cornelius: Germania

**Periodika**

Le moniteur universel

**Bemerkungen**

Paginierung des Editors

Paginierung des Editors

Notiz des Empfängers

Nicht entzifferte Streichung

Paginierung des Editors

Paginierung des Editors

Paginierung des Editors

Paginierung des Editors

Paginierung des Editors

Paginierung des Editors